



DEMANDE D'ADMISSION

Joindre une photo
d'identité
par inscrit

CANDIDAT

Mr / Mme / Mlle Nom Prénom

Né(e) le/...../..... E-mail

Adresse : CP/ Ville :

Tél domicile Mobile Bureau

Profession Société

CONJOINT

Mr / Mme / Mlle Nom Prénom

Né(e) le/...../..... Tél. E-mail

Profession Société

ACTIVITES

	ACTIVITE(S)
CANDIDAT	
CONJOINT	

ADHESION FAMILIALE

	NOM – PRENOM	DATE DE NAISSANCE	*EMAIL PORTABLE	ACTIVITE(S)
1 ^{er} enfant				
2 ^{ème} enfant				
3 ^{ème} enfant				
4 ^{ème} enfant				

*J'autorise mon enfant à recevoir des informations par sms ou e-mail.

PARRAIN

NOM

PRENOM

Année d'adhésion

Signature

REGLES DE FONCTIONNEMENT DU STADE FRANÇAIS

L'adhésion n'est effective qu'après la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à l'activité choisie et le règlement du droit d'admission et de la cotisation annuelle. Pour les adhérents désirant participer à des compétitions sportives, le certificat médical doit préciser l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité concernée en compétition.

Les cotisations et droits d'admission sont définitivement acquis à l'Association. Aucun remboursement ne peut être exigé, en cours d'année, quels que soient le motif (notamment de caractère médical) et la date. Les droits d'admission ne concernent que l'adhésion pour laquelle ils ont été réglés. Ils ne peuvent être transmis à une autre personne physique.

L'accès aux installations du Stade Français est subordonné à la présentation par le membre de sa carte d'adhérent. Un dispositif contrôle les entrées des membres sur le site par rapport à la ou les prestations auxquelles ils ont souscrit. Les données collectées sont enregistrées dans un fichier établi, tenu à jour et exploité par le Stade Français pour permettre l'accès au site et l'organisation administrative, comptable et fonctionnelle des sites et des comptes des membres.

L'adhésion à l'association implique l'approbation des Statuts, du Règlement Intérieur et de tout règlement d'utilisation des installations, ceux-ci sont consultables au siège ainsi que sur les sites.

L'Association ne pourra être tenue responsable en cas de perte, détériorations ou vol causés à des effets vestimentaires ou autres objets laissés dans les vestiaires, les casiers, les locaux de gardiennage de sacs de golfs et les véhicules stationnés sur les parkings et sur l'ensemble des sites. L'Association n'est pas dépositaire des biens laissés, dans les vestiaires notamment.

• Extrait du règlement de la piscine

Les accès à la piscine et à la patinoire de la Faisanderie ne sont pas autorisés aux enfants de moins de huit ans s'ils ne sont pas accompagnés par une personne majeure capable d'assurer leur surveillance.

• Extrait du règlement intérieur des salles de musculation

Les salles de musculation sont interdites aux moins de 16 ans.

Il est interdit d'utiliser seul la salle de musculation : 2 personnes au minimum doivent être présentes. Seules les personnes ayant un niveau de pratique confirmé sont autorisées à utiliser les salles de musculation pendant les horaires en accès-libre.

Je reconnais expressément avoir un niveau de pratique suffisamment confirmé me permettant d'utiliser les installations de la salle de musculation, sans la présence du personnel d'encadrement.

OUI

NON

TRAITEMENT DES DONNEES - DROIT A L'IMAGE - PUBLICATION

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service relation adhérents de l'association. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service relation adhérents, 2 rue du commandant Guilbaud 75016 Paris.

Mes coordonnées sont destinées à être publiées dans l'annuaire de l'association, à destination exclusive des adhérents.

Je m'oppose cependant à ce que ces renseignements y figurent :

J'accepte de recevoir, gratuitement et sans engagement, les informations du Stade Français. J'ai bien noté que je garde à tout moment le droit d'en résilier l'envoi en cliquant sur le lien.

Je suis informé que les coordonnées des adhérents inscrits dans l'annuaire ne doivent pas être utilisées dans un esprit contraire à l'objet de l'association.

J'autorise le Stade Français à me prendre en photo ou à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je participe et autorise leur publication dans les bulletins d'information et sur le site internet du club.

OUI

NON

ASSURANCES

L'adhésion au Stade Français fait bénéficier d'une assurance couvrant la responsabilité civile pour les dommages corporels, matériels et immatériels que les sociétaires peuvent occasionner à des tiers.

Nous attirons votre attention sur l'intérêt qu'il y aurait à souscrire un contrat d'assurance « **INDIVIDUELLE ACCIDENT** » couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut vous exposer auprès de l'assureur de votre choix. Nous pouvons vous proposer, si vous ne bénéficiez pas d'une couverture individuelle accident, plusieurs formules de garanties. Des bulletins de souscription, comprenant un résumé des garanties, sont consultables à l'accueil des sites ainsi qu'auprès du service relation adhérents de l'Association.

Je déclare exacts et sincères tous les renseignements portés sur le document et être bien informé de l'intérêt de souscrire une assurance « individuelle accident » couvrant les dommages corporels auxquels peut m'exposer la pratique sportive.

Fait à Paris, le :

Signature (précédée la mention « lu et approuvé »)

Le candidat

Le conjoint

Les enfants majeurs

AVIS DE LA COMMISSION DES ADMISSIONS

Favorable

Défavorable

Signature :